

71^e Année. - N° 141.

Le numéro : 20 centimes

VENDREDI 21 MAI 1926.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....
France et Belgique.....
Union postale

3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00
18.00 ; 34.00 ; 64.00
26.00 ; 50.00 ; 92.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTSROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tel. 34 et 1006. Inter. 6.
TOURCOING... 33, rue Carnot. Téleph. 37.
LILLE..... 3, rue Falherbe. Tél. 5707.Chèques
postaux
87 LilleEAUX MINÉRALES
Spa-MonopoleEn litre, ½ L et ¼ L
A. VIELVOYE
TOURCOING
34, rue du Conditionnement
(Téléphone 676)

POUR SAUVER LE FRANC

LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES QUI VONT JOUER IMMÉDIATEMENT

Paris, 20 mai. — Le gouvernement a jugé, par le conseil des ministres, à l'Élysée, sous la présidence de M. Raoul Pétiet, que l'économie française devait être renforcée par des mesures immédiates. Il a été décidé de prendre des mesures pour empêcher la dévaluation du franc, et de faire face à la crise qui se présente.

Le ministre des Finances a déclaré que le gouvernement prendrait des mesures pour empêcher la dévaluation du franc, et de faire face à la crise qui se présente.

Pas de convocation anticipée du Parlement

Le ministre des Finances a ensuite fait connaître que le Conseil des ministres n'était pas encore préoccupé de l'ordre du jour des Chambres, mais qu'en tout état de cause il n'y avait pas lieu d'envisager une convocation anticipée du Parlement. « Il importe avant tout, a dit M. Raoul Pétiet, de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer l'état normal nécessaire à la redressement des finances. » Les mesures actuelles vont être vues notamment dans l'expansion technique qui s'impose. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement.

Quoique fort solides de déclarations, les autres membres du Gouvernement n'ont fait que confirmer les renseignements fournis par le ministre des Finances. « Nous avons décidé de réagir rapidement, par tous les moyens nécessaires, pour empêcher la dévaluation du franc », a déclaré M. Jourdain, auteur d'un rapport.

M. Raoul Pétiet aurait offert sa démission

Notre confrère M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet si ses optimistes prévisions se réalisent concernant l'échéance du 20 mai.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Marcel Hulin a demandé au ministre M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Raoul Pétiet a déclaré que M. Marcel Hulin a demandé à M. Raoul Pétiet d'abord partie de démission.

Le ministre a répondu :

« L'échéance ? Elle est faite. Cela n'est pas administrable, et on ne peut pas impacter ce qui nous préoccupe, mais nous devons faire face à la crise de manière tout à fait normale. C'est à quoi nous allons nous employer immédiatement. »

M. Ra